



cyberpresse.ca

Publié le 31 octobre 2009 à 08h40 | Mis à jour le 31 octobre 2009 à 08h42

Négos du secteur public: le front commun dépose ses demandes



Denis Lessard

La Presse

(QUÉBEC) Des conditions de travail améliorées ou de meilleurs salaires. Le front commun des employés de l'État a tenu un discours ambigu quant à ses priorités dans la discussion qui s'est amorcée hier par le dépôt des demandes syndicales au gouvernement.

Au cours de sa tournée de consultation dans plus de 13 villes, un des dirigeants de la coalition syndicale qui représente les 475 000 syndiqués de l'État n'a pas senti que les membres plaçaient leurs demandes salariales au sommet de leurs priorités.

«Ce qui est remarquable, c'est que les membres qui se sont exprimés n'ont pas nécessairement parlé d'entrée de jeu de leurs salaires, de leurs conditions de travail... Ce qu'on a surtout entendu, c'est qu'ils veulent pouvoir faire leur travail», a expliqué Gilles Dussault, du Secrétariat intersyndical des services publics.

«J'en ai entendu parler des salaires... Mais cela n'a pas été le discours dominant. Et j'ai été surpris de ça», a-t-il résumé.

Selon lui, «dans le secteur de la santé, les infirmières ne sont plus capables d'endurer. Elles partent ou se font engager par des agences privées». À son avis, le problème de l'organisation du travail doit être réglé afin d'éviter que le gouvernement doive se tourner vers des consultants bien plus coûteux.

«On ne veut pas faire prévaloir les questions d'organisation du travail sur les questions de traitement de base. Mais c'est remarquable, les gens disent qu'ils voudraient rendre de meilleurs services. Les gens qui sont en contact direct avec la clientèle nous disent qu'ils ne sont plus capables de donner les services.»

Le front commun a tenu une conférence de presse hier après une petite démonstration de force; 300 syndiqués environ manifestaient quand les ténors syndicaux sont allés transmettre officiellement leurs attentes aux négociateurs du Conseil du Trésor.

Aux côtés de M. Dussault, Claudette Carbonneau de la CSN et Michel Arsenault de la FTQ ont tenu à vite remettre le projecteur sur les demandes salariales. «Les gens veulent une convention complète. On est dus pour une mise à jour sur les deux plans (salaires et conditions de travail). Il vient un temps où lorsque les conditions salariales ne sont plus ajustées, les gens se sentent méprisés», a résumé Mme Carbonneau.

«Quand tu veux des services de qualité, il faut que la rémunération soit correcte», a insisté Michel Arsenault, pour qui les employés du secteur public ont un «rattrapage à faire» du côté salarial par rapport au secteur privé.

Dans ses demandes déposées hier, le front commun réclame un total de 11,2% d'augmentation de salaire sur trois ans - une hausse de la masse salariale de 3,2 milliards. Pour Mme Carbonneau, un nouveau décret des conditions de travail - comme cela a été le cas avec la loi 142 il y a cinq ans - «serait une catastrophe, ce serait la première fois qu'il y aurait deux décrets successifs».

Dans un communiqué, Monique Gagnon-Tremblay, présidente du Conseil du Trésor, a promis hier de «discuter avec ouverture et transparence» avec les centrales afin d'en arriver «à une entente signée malgré le contexte budgétaire difficile».

Québec, qui promet de répondre rapidement aux demandes syndicales, dispose de 60 jours pour déposer ses propositions.